



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Direction Départementale des Territoires

Service Eau et Biodiversité

Unité Maîtrise des Pollutions de l'Eau

Affaire suivie par : F. THEVIN

Tel : 02 54 55 75 95 – Fax : 02 54 55 75 73

ddt-police-de-l-eau@loir-et-cher.gouv.fr

Monsieur le Maire

Mairie de Candé sur Beuvron

22 rue de l'Eglise

41120 CANDE SUR BEUVRON

Blois, le 11 mai 2015

Objet : Assainissement pluvial pour la création d'un lotissement « Le Clos de Candé, groupe scolaire et infrastructures sportives » à CANDE SUR BEUVRON

Réf : FTH/AB

Copie : Thema Environnement - Agglopolys

Monsieur le Maire,

Par au courrier le 19 février 2015, je vous demandais des pièces complémentaires relatives à l'assainissement pluvial pour la création d'un lotissement « Le Clos de Candé, groupe scolaire et infrastructures sportives » à Candé sur Beuvron.

A ce jour, aucune pièce complémentaire ne nous étant parvenue, votre projet fait l'objet d'une opposition tacite de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Bien entendu, la création du lotissement ne saura débuter sans une validation préalable par mon service d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Le service de police de l'eau, en charge de l'instruction de votre dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Le chef de service Eau et Biodiversité

Signé

Frédéric THORNER